

à la question du niveau d'eau des Grands lacs. De plus, 11 ou 12 organismes des États-Unis et un certain nombre du Québec s'intéressent aussi à cette question, si bien que lorsque nous débattions le problème du niveau d'eau et la pollution des Grands lacs, ainsi que de nombreux autres sujets, le gouvernement fédéral avait une bonne excuse pour dire qu'il ne pouvait rien faire au sujet du niveau d'eau des Grands lacs tant que tous les ministères provinciaux n'auraient pas décidé de concert ce qu'ils voulaient entreprendre.

Ils avaient aussi une excuse valable de dire qu'ils régleront toute l'affaire quand ils auront la coopération des États de New York, Pennsylvanie, Michigan et de tous les autres qui bordent les Lacs. Le ministre se rend compte que le problème auquel se heurte le comité semble insoluble. Pourtant, des mesures ont été prises par la Commission mixte internationale, qui a réussi, au moyen d'un traité international et par la délégation de pouvoirs, à étudier certains aspects de ce problème qui n'aurait pas pu être scruté, je crois, par la seule collaboration entre les différents ministères.

Quand j'ai demandé à l'un des membres quel était le niveau des eaux dans les Grands lacs, j'ai appris avec surprise que le niveau s'était élevé de 11 pouces ces deux dernières années et qu'il s'élèverait encore de 11 pouces. Il était au courant, car il habite sur la rive de l'un des Lacs. D'après moi, cette élévation aidera beaucoup à compenser la baisse de quatre pieds que cette région a connue en très peu de temps.

Le renseignement qui manquait au comité était tel qu'il aurait pu être fourni par le ministère. Il nous a beaucoup intéressé d'apprendre que les seules données disponibles au ministère, pendant longtemps, étaient celles de la statistique de l'armée des États-Unis. Sauf erreur, des responsabilités à cet égard auraient été confiées à l'armée américaine, mais la Commission mixte internationale ne l'a pas confirmé. On m'informe que les militaires de l'armée américaine ont mené un genre d'enquête dans la région du cours supérieur de la rivière Nipigon et que l'affaire est très secrète. J'espère qu'il n'y a pas de secret en ce qui concerne le ministre, car nous n'avons pu assurer de notre côté les services que l'armée des États-Unis fournit depuis plus de cinquante ans. Mais les habitants de la région et moi-même espérons que notre pays pourra un jour exercer l'enquête qui s'impose. Je suis très heureux d'apprendre que le centre

[M. Peters.]

des Grands lacs sera établi à Burlington et qu'il devra assurer le niveau des eaux d'amont des Grands lacs.

Notre discussion malheureusement doit se limiter aux crédits à l'étude, mais j'aimerais bien savoir s'il y a eu quelques travaux d'entrepris pour la régularisation du débit que l'on devait ou qu'on espérait effectuer dans la région du lac St. Clair, pour permettre un contrôle raisonnable du niveau des eaux des Grands lacs. J'ai été atterré d'apprendre, car je l'ignorais, qu'une quantité d'eau déversée à la tête du lac Supérieur prendrait trois années à atteindre Montréal. Je me suis immédiatement demandé ce qu'il adviendrait, si, au cas où nous jugions avantageux d'entreprendre la dérivation des eaux du bassin hydrographique de l'Arctique. Si les eaux de ce bassin se déversaient dans les Grands lacs pendant un an et atteignaient Montréal l'année suivante, alors que la coulée des eaux et les pluies y seraient exceptionnellement fortes, la situation serait peut-être alors plus néfaste qu'on ne l'aurait prévu.

On peut s'attendre à des inondations, surtout avec le débit non régularisé des Grands lacs. Tel est particulièrement le cas en Pennsylvanie, où il peut y avoir autant d'inondations que de disettes d'eau, mais où les inondations causent beaucoup plus de dégâts que les faibles niveaux d'eau ne causent de difficultés.

J'ai été très heureux lorsque le ministre a dit qu'on avançait de deux ans l'étude dans le Nord de l'Ontario. Je suppose que le rapport en sera prêt sous peu et j'espère qu'on étudiera simultanément le projet de dérivation. A toutes les campagnes électorales, les hommes politiques nous parlent du projet de dérivation des eaux de la baie James. Pendant l'une des dernières campagnes électorales, j'ai été très étonné de voir les publications qu'on distribuait pour décrire les péniches qui sillonnaient dans les deux sens la rivière Ottawa et le lac Témiscamingue, jusqu'à la baie James. C'est probablement possible, mais cela m'a paru une histoire à la Buck Rogers, car je ne vois pas ce que des péniches iraient faire dans cette région. Nous nous amusons follement à haler des billes sur le lac Témiscamingue et sur la rivière Ottawa, et je ne vois pas l'utilité d'y ajouter des péniches, qui pourraient créer tout un chambardement. On a soutenu que toutes les agglomérations sises en bordure de la voie maritime, de Montréal à la baie James, seraient des villes portuaires, susceptibles de devenir des centres d'importation et d'exportation.